***ASPTT AVIGNON***



 **ASSEMBLEE GENERALE SECTION TENNIS DU 28 JUIN 2016**

**Présents :** J.COQ S.ARNAL R.COULOUVRAT R.CONSOLIN E.LABBE R.GUILLOT W.BARSBY

 O. CAUSSE

**Absents excusés :** R.CURAT B.GAY F.BARNICAUD G.VALDENAIRE

Mot de bienvenue du Président

**Rapport moral**

* Pas de tournoi organisé pour la saison 2015-2016
* 35 adhérents 2015-2016
* Pas de compétitions, hormis la convivialité et le challenge des vignes (l’équipe finit respectivement 5° sur 7 et avant dernière…), épreuves perturbées par divers problèmes de santé…
* 2 enfants ont été entraînés le mercredi pour cette saison

**Rapport Financier**

* Rapport joint en annexe
* Vote à l’unanimité pour le rapport moral et le rapport financier

**Budget prévisionnel**

* Pour la saison 2016-2017 aucune dépense importante n’est prévisible, si ce n’est la réfection du sol pour le court couvert, la recherche de devis est faite actuellement.
* Le « démoussage » des courts extérieurs sera poursuivi.

**Renouvellement du bureau Section Tennis**

* Aucune candidature ne s’est manifestée avant cette AG. Toutefois, le remplacement du poste de Secrétaire est proposé, en la personne d’Etienne LABBE qui remplace Wilfrid BARSBY.
* Le nouveau bureau est donc officialisé par l’AG : Président Robert GUILLOT, Secrétaire Etienne LABBE, Trésorier Roger CURAT.

**Montant du droit d’adhésion**

* Après discussion, le droit d’adhésion pour la saison 2016-2017 est fixé à : **125 Euros** pour tout adulte, **90 Euros**  pour un enfant de – de 16 ans, et **210 Euros** pour un couple.
* Ce droit d’adhésion inclut la licence FFT (25 Euros) et l’adhésion à l’ASPTT AVIGNON.
* Comme convenu à l’automne 2015, une participation de 5 Euros par adhérent pour le fonctionnement du Siège sera prélevée en octobre 2016, comme pour toutes les sections.

**Calendrier ouverture saison 2016-2017**

* Changement du badge et renouvellement adhésion à compter du **mardi 6 septembre 2016**

**Questions diverses**

* L’électricité du court couvert sera programmée pour s’arrêter à **20 heures**
* Olivier PEYTUVI devra demander le renouvellement de son contrat libéral avant le début de la saison.